



# Devenez acteur de votre épargne avec la gestion pilotée ETF ISR d'Amundi

Une offre de gestion constituée à 100% des fonds d'Amundi ETF bénéficiant du label ISR.

**Les solutions de gestion pilotée ETF ISR disponibles chez Suravenir.**

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au prospectus ou au document d'informations clés pour l'investisseur avant de prendre toute décision finale d'investissement.

COMMUNICATION MARKETING

La confiance  
ça se mérite

**Amundi**  
ASSET MANAGEMENT

# CONFIEZ LA GESTION DE VOS INVESTISSEMENTS À AMUNDI, VOTRE PARTENAIRE DE CONFIANCE

EN BREF...

## La gestion pilotée



- **Une solution « clé en main » :** vous déléguez la gestion de vos actifs aux professionnels d'Amundi qui prennent, pour vous, toutes les décisions d'investissement pour agir au mieux de vos intérêts.
- **Une allocation déterminée** en fonction de votre profil de risque, de votre espérance de rendement à moyen terme et de votre horizon de placement.
- **Une gestion réactive :** les experts d'Amundi adaptent leurs positions en fonction de l'évolution des marchés financiers.



## Définitions



### ETF (Exchange Traded Fund)

Fonds indiciel coté en bourse qui a pour objectif de répliquer, à la hausse comme à la baisse, la performance d'un indice de référence donné.

Les ETF présentent un risque de perte en capital ainsi que d'autres risques détaillés en page 4.

### ISR

Acronyme de Investissement Socialement Responsable. Appliquant les principes du développement durable à l'investissement, cette approche consiste à prendre systématiquement en compte les trois dimensions que sont l'Environnement, le Social et la Gouvernance (ESG) dans le choix des titres détenus en portefeuille.

## Pourquoi une gestion pilotée d'ETF ISR ?

- 1 90% de la rentabilité d'un portefeuille provient de l'allocation d'actifs.<sup>1</sup>
- 2 Le contexte de marché requiert une grande réactivité dans l'allocation de votre portefeuille.
- 3 Les ETF présentent des frais de gestion très compétitifs et permettent de se constituer une allocation de long terme à moindre coût.
- 4 Les ETF permettent d'accéder à un très large panel de classes d'actifs (actions, obligations, monétaire), de zones géographiques au niveau régional (Europe, Asie) ou par pays (États-Unis, Royaume-Uni), de secteurs (technologie, santé) et de thématiques (énergies nouvelles, intelligence artificielle).
- 5 Les ETF répliquent des indices dont les méthodes de construction sont transparentes pour les investisseurs.
- 6 Combinant les caractéristiques propres aux fonds indiciels avec des préoccupations environnementales ou de gouvernance, les ETF ISR sont des supports d'investissement corrélés à l'évolution des marchés visant à minimiser les impacts négatifs sur la planète et sur la société.



### RÉACTIVITÉ

Adaptation de l'allocation en fonction de l'évolution des marchés financiers.



### PILOTAGE DU RISQUE

Construction du portefeuille en fonction du profil de risque retenu.



### DIVERSIFICATION OPTIMISÉE

Accès à une large gamme d'ETF ISR combinant efficacité, compétitivité et simplicité, avec un fort niveau d'engagement ESG.

## LES ETF ISR AU CŒUR DE L'ALLOCATION



### PRIORITÉ A L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

100% des ETF sélectionnés détenteurs du label ISR, un repère unique pour les épargnants souhaitant contribuer à une économie plus durable.



### MOTEURS DE PERFORMANCE

- Augmentation / réduction des expositions aux actifs risqués.
- Allocation dynamique entre les classes d'actifs sur la base de leur contribution au risque.



1. Source : Ibbotson et Kaplan (2000).

## Un profil adapté à votre sensibilité au risque

Deux profils de gestion disponibles au sein du contrat

### PROFIL ÉQUILIBRÉ



Pour ceux qui recherchent une appréciation du capital sur le long terme, par le biais d'un équilibre entre objectifs de sécurité et de performance.

Exposition cible aux marchés d'actions **50%**

Horizon d'investissement **> 5 ans**

Indicateur de risque cible



À risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

À risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

### PROFIL DYNAMIQUE



Pour ceux qui cherchent à profiter du dynamisme des marchés d'actions sur le long terme tout en assumant une prise de risque plus grande.

Exposition cible aux marchés d'actions **80%**

Horizon d'investissement **> 7 ans**

Indicateur de risque cible



À risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

À risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

### Bon à savoir



- L'investissement sur les marchés financiers doit s'appréhender sur un **horizon d'investissement long**.
- Pour mutualiser les risques d'un investissement et augmenter la performance globale de son portefeuille, il est important d'**investir régulièrement**, même de faibles montants, afin de se positionner à différents moments de marché.
- **Diversifier son portefeuille** permet de répartir de manière équilibrée le capital investi et, ainsi, de réduire le risque.

La gestion pilotée n'offre ni garantie, ni protection du capital initialement investi. L'investisseur est exposé au risque de perte en capital.

## Notre savoir-faire à votre service

Notre gestion pilotée constituée à 100% d'ETF ISR s'appuie sur **l'ensemble des expertises d'Amundi en matière d'ETF, d'investissement responsable mais aussi d'allocation d'actifs**.

La valeur ajoutée de nos experts repose sur leur capacité à sélectionner les ETF ISR susceptibles de **générer de la performance sur le long terme**. Leur objectif est de capter la croissance là où elle se trouve et, ainsi, de faire fructifier vos investissements durablement.

En tant que **leader de la gestion d'actifs en France et en Europe et premier fournisseur européen d'ETF**, nous cherchons à prendre les meilleures décisions d'investissement avec, pour objectif, la génération de performance mais aussi la volonté affirmée de contribuer à un modèle de développement plus durable.



6

Gérants de portefeuille

### UNE ÉQUIPE DÉDIÉE À L'OFFRE DE GESTION PILOTÉE



5

Experts en analyse et sélection d'ETF<sup>2</sup> s'appuyant sur les expertises d'Amundi

#### LA GESTION DIVERSIFIÉE<sup>2</sup>

- 200 experts
- 297 milliards d'euros sous gestion

#### L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE<sup>2</sup>

- 834 milliards d'euros d'investissements responsables gérés
- Plus de 40 spécialistes responsables du développement, de la recherche et de la méthodologie ESG

#### À PROPOS D'AMUNDI ETF

- 1<sup>er</sup> fournisseur européen d'ETF<sup>3</sup>
- 191 milliards d'encours sous gestion<sup>4</sup>
- Plus de 300 ETF<sup>5</sup>

Amundi | ETF  
ASSET MANAGEMENT

2. Données au 31/03/2022, fournies à titre indicatif. 3. Source : ETFGI, fin février 2022. 4. Source : Amundi ETF, ETC Gold inclus, au 31/03/2022. 5. Source : Amundi ETF, au 31/03/2022. Informations données à titre indicatif, susceptibles d'être modifiées sans préavis.

## Risques liés à l'investissement

Il est important que les investisseurs potentiels évaluent les risques décrits ci-dessous et dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC) et le prospectus du fonds, lesquels sont disponibles sur les sites [www.amundiETF.com](http://www.amundiETF.com) et [www.lyxoretf.com](http://www.lyxoretf.com) (selon le cas).

- **Risque de perte en capital** : les ETF sont des instruments de réplcation. Leur profil de risque est similaire à celui d'un investissement direct dans l'indice sous-jacent. Les investisseurs sont entièrement exposés au risque de perte en capital, et ils peuvent ne pas récupérer le montant initialement investi.
- **Risque lié au sous-jacent** : l'indice sous-jacent d'un ETF peut être complexe et volatil. Par exemple, les ETF exposés aux Marchés Emergents comportent un risque de perte potentielle plus élevé que ceux qui investissent dans les Marchés Développés, car ils sont exposés à de nombreux risques imprévisibles inhérents à ces marchés.
- **Risque de réplcation** : les objectifs du fonds peuvent ne pas être atteints si des événements inattendus surviennent sur les marchés sous-jacents et ont un impact sur le calcul de l'indice et la réplcation opérationnelle du fonds.
- **Risque de contrepartie** : les investisseurs sont exposés aux risques découlant de l'utilisation d'un swap de gré à gré (« Over-the-counter » OTC) ou du prêt de titres avec la (les) contrepartie(s) respective(s). Les contreparties sont des établissements de crédit dont les noms se trouvent sur le site du fonds, à savoir [amundiETF.com](http://amundiETF.com) ou [lyxoretf.com](http://lyxoretf.com). Conformément à la réglementation OPCVM, l'exposition à la contrepartie ne peut pas dépasser 10% des actifs totaux du fonds.
- **Risque de change** : un ETF peut être exposé au risque de change s'il est libellé dans une devise différente de celle des composantes de l'indice sous-jacent qu'il réplique. Les fluctuations des taux de change peuvent donc avoir un impact positif ou négatif sur les performances.
- **Risque de liquidité** : il existe un risque lié aux marchés auxquels l'ETF est exposé. Le prix et la valeur des investissements sont liés au risque de liquidité des composantes de l'indice sous-jacent. Les investissements peuvent fluctuer à la hausse comme à la baisse. De plus, sur le marché secondaire, la liquidité est fournie par des teneurs de marché opérant sur les bourses où les ETF sont cotés. En bourse, la liquidité peut être limitée du fait d'une suspension du marché sous-jacent représenté par l'indice sous-jacent répliqué par l'ETF, d'une erreur des systèmes de l'une des bourses concernées ou d'autres teneurs de marché, ou d'une situation de marché ou d'un événement exceptionnel(le).
- **Risque de volatilité** : l'ETF est exposé aux variations de la volatilité des marchés principaux représentés dans l'indice sous-jacent. La valeur d'un ETF peut évoluer de manière rapide et imprévisible et peut connaître de fortes fluctuations, à la hausse comme à la baisse.
- **Risque de concentration** : les ETF thématiques sélectionnent des actions ou obligations pour leur portefeuille au sein de leur indice de référence initial. Lorsque les règles de sélection sont étendues, le portefeuille peut être plus concentré et le risque réparti sur un nombre de titres inférieur à celui de l'indice de référence initial.

## Avantages

- **Une solution « clé en main »** : vous déléguez la gestion de vos actifs aux professionnels d'Amundi qui prennent, pour vous, toutes les décisions d'investissement pour agir au mieux de vos intérêts.
- **Une allocation déterminée** en fonction de votre profil de risque, de votre espérance de rendement à moyen terme et de votre horizon de placement.
- **Une gestion réactive** : les experts d'Amundi adaptent leurs positions en fonction de l'évolution des marchés financiers.
- **Une allocation composée d'ETF** bénéficiant du label ISR combinant efficacité, compétitivité et simplicité, avec un fort niveau d'engagement ESG.
- **Deux profils de gestion disponibles** au sein du contrat : équilibré ou dynamique.
- **Une gestion éprouvée par Amundi** : une équipe de professionnels expérimentés, au savoir-faire reconnu.

## AMUNDI, UN PARTENAIRE DE CONFIANCE



2 021 milliards d'euros d'actifs sous gestion<sup>6</sup>



+ de 100 millions de clients à travers le monde



Acteur n°1 en France et en Europe, dans le top 10 mondial<sup>7</sup>

## Contactez-nous



[info@amundiETF.com](mailto:info@amundiETF.com)

01 44 77 12 14  
[information@altaprofits.fr](mailto:information@altaprofits.fr)

6. Données Amundi incluant Lyxor au 31/03/2022, collaborateurs au 01/01/2022. 7. Source : IPE « Top 500 asset managers » publié en juin 2021 sur la base des encours sous gestion à décembre 2020.

## Informations importantes

Ce document est de nature commerciale. Les Fonds sélectionnés peuvent ne pas être disponibles pour tous les investisseurs ni être autorisés à la commercialisation auprès des autorités compétentes de certains pays. Il est de la responsabilité de chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire à ou investir dans ce produit. Il est recommandé aux investisseurs de consulter des conseillers financiers, fiscaux, comptables et juridiques indépendants avant d'investir dans ce produit. Les informations contenues dans le présent document sont des informations promotionnelles et non contractuelles qui ne doivent pas être considérées comme un conseil en investissement ou une recommandation d'investissement, d'offre ou d'achat de la part d'Amundi Asset Management (« Amundi ») ou de l'une quelconque de ses filiales. Les Fonds sélectionnés sont les ETF UCITS d'Amundi. Les fonds peuvent être dénommés « Amundi ETF » ou « Lyxor ETF ». Amundi ETF désigne l'activité ETF d'Amundi. Les Fonds sont des fonds ouverts de droit français, luxembourgeois ou irlandais, agréés respectivement par l'Autorité des Marchés Financiers en France, la Commission de Surveillance du Secteur Financier au Luxembourg, ou la Banque Centrale d'Irlande, et autorisés à commercialiser leurs parts ou actions dans différents pays européens de l'UE (les « Pays de Commercialisation ») en vertu de l'article 93 de la Directive 2009/65/CE. Avant toute souscription, l'investisseur potentiel est tenu de lire les documents d'offre des Fonds (DIC et prospectus). Tout investissement dans un Fonds comporte des risques importants (pour en savoir plus sur les risques, voir le DIC et le prospectus). Les performances passées ne préjugent en rien des performances futures. Le rendement de l'investissement et la valeur principale d'un investissement dans les Fonds ou autre produit d'investissement peuvent fluctuer à la hausse comme à la baisse et entraîner la perte du capital investi à l'origine. Il est recommandé aux investisseurs de demander conseil auprès d'un professionnel avant toute décision d'investissement afin de déterminer les risques associés à l'investissement et son caractère approprié. Il appartient à l'investisseur de s'assurer de la conformité de son investissement avec la législation applicable dont il dépend, et de vérifier que celui-ci est adapté à ses objectifs d'investissement et à sa situation patrimoniale (notamment du point de vue fiscal).

Le présent document n'a pas été revu, validé ni approuvé par une autorité financière. Le présent document n'est pas destiné et ne saurait être considéré comme fiable par les personnes n'appartenant pas à ces catégories dans les juridictions mentionnées ci-dessous. Dans les juridictions autres que celles mentionnées ci-dessous, le présent document est exclusivement réservé aux clients professionnels et aux intermédiaires auxquels il est destiné. Il ne saurait être distribué au public ou à d'autres tierces parties et l'utilisation des informations fournies par une personne autre que le destinataire est interdite. Le présent document s'appuie sur des sources jugées fiables, au moment de la publication, par Amundi et/ou l'une quelconque de ses filiales. Les données, opinions et analyses sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Amundi et/ou l'une quelconque de ses filiales déclinent toute responsabilité, directe ou indirecte, pouvant découler de l'utilisation des informations contenues dans le présent document. Amundi et/ou l'une quelconque de ses filiales ne sauraient en aucun cas être tenus responsables d'une décision prise ou d'un investissement effectué sur la base des informations contenues dans le présent document.

Informations réputées exactes à juin 2022.

Reproduction interdite sans l'autorisation écrite d'Amundi.

Certaines informations peuvent constituer une recommandation générale d'investissement au sens de l'article 3. (35) of 596/2014/UE regulation. Le présent document n'a pas été produit dans le but de promouvoir l'indépendance des analyses financières et Amundi, en tant que prestataire de services d'investissement, n'est pas soumis à l'interdiction d'effectuer des transactions sur les instruments financiers décrits dans le présent document avant la diffusion de celui-ci. Le prospectus en français pour les ETF UCITS français, et en anglais pour les ETF UCITS luxembourgeois et les ETF irlandais, ainsi que le KIID en français sont disponibles gratuitement sur [www.amundi.com](http://www.amundi.com), [www.amundiETF.com](http://www.amundiETF.com) ou [lyxoretf.com](http://lyxoretf.com). Ils sont également disponibles au siège d'Amundi Luxembourg S.A. (en tant que société de gestion d'Amundi Index Solutions et de Lyxor SICAV), ou au siège d'Amundi Asset Management (en tant que société de gestion de Multi Units Luxembourg, Multi Units France et Lyxor Index Fund), ou au siège d'Amundi Ireland Limited (en tant que société de gestion d'Amundi ETF ICAV). Pour Amundi ETF, le prospectus (en anglais) et le DIC sont disponibles sur [www.amundiETF.com](http://www.amundiETF.com), et gratuitement auprès du centralisateur des Fonds, à savoir, pour ce qui est de la SICAV Amundi Index Solutions et Amundi ETF ICAV, CACEIS Bank SA, 1-3 place Valhubert, 75013 Paris, France. Pour Lyxor ETF, le prospectus (en anglais) et le DIC sont disponibles sur [www.lyxoretf.com](http://www.lyxoretf.com), sur demande adressée à [client-services-etf@lyxor.com](mailto:client-services-etf@lyxor.com). Des seuils de réservation sont fixés en appliquant un pourcentage de variation, indiqué dans le prospectus des Fonds mentionnés dans ce document, de part et d'autre de la Valeur Liquidative Indicative (« LI ») de ces Fonds, publiée par Euronext Paris SA et actualisée de manière estimative en cours de séance en fonction de la variation de l'indice de chacun des Fonds indiqué dans le présent document. Le Teneur de Marché s'assure que le cours de bourse des parts des Fonds ne s'écarte pas plus du pourcentage indiqué dans le prospectus des Fonds mentionnés dans le présent document, ni de la valeur liquidative de l'OPCVM, afin de respecter les seuils de réservation fixés par Euronext Paris SA.

Amundi Asset Management, Société par actions simplifiée - SAS au capital de 1143 615 555 euros. Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 04000036. Siège social : 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris.